ResMed

AirMini™

ENGLISH

FCC information

This document provides additional information regarding compliance of the AirMini device with FCC Rules and Industry Canada Rules.

FCC ID: QOQBT121

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

- This device may not cause harmful interference,
- This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

This device complies with the FCC radiation exposure limits set forth in an uncontrolled environment. This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna,
- Increase the separation between the equipment and receiver,
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected,
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Any change or modification to the product is not expressly approved by ResMed and could void the user's authority to operate the device.

Industry Canada, IC: 5123A-BGTBT121

This device complies with Industry Canada Rules. Operation is subject to the following two conditions:

- This device may not cause interference,
- This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation.

FRANÇAIS

Renseignements relatifs à la FCC

Le présent document fournit des renseignements complémentaires relatifs à la conformité du dispositif AirMini aux règlements de la FCC et aux règles d'Industrie Canada.

ID FCC : QOQBT121

Cet appareil est conforme à la Section 15 des réglementations de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

- Cet appareil ne doit pas causer de brouillage préjudiciable, et
- Cet appareil doit accepter tout brouillage subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC comme indiquées pour un environnement non contrôlé. Cet appareil a été testé et respecte les exigences d'un appareil numérique de classe B, conformément à la Section 15 des réglementations de la FCC. Ces limites sont conçues pour procurer une protection raisonnable à l'égard du brouillage préjudiciable dans le cadre d'une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut rayonner de l'énergie radiofréquence et peut causer un brouillage préjudiciable des communications radio, s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions. Toutefois, rien ne garantit l'absence d'interférences dans une installation particulière.

Si cet équipement cause un brouillage préjudiciable à la réception des radiocommunications ou des programmes de télévision, ce qui peut être vérifié en allumant et en éteignant l'appareil, l'utilisateur devra essayer de corriger la situation d'une de ces façons :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Éloigner l'équipement du récepteur.
- Brancher l'appareil dans une prise reliée à un autre circuit que celui qui alimente le récepteur.
- Communiquer avec le distributeur ou avec un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

Des changements ou des modifications non expressément approuvés par ResMed peuvent annuler le droit d'usage de l'appareil de l'utilisateur.

Industrie Canada, IC : 5123A-BGTBT121

Le présent appareil est conforme aux règles d'Industrie Canada. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- Cet appareil ne doit pas produire de brouillage, et
- L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

MANUFACTURER **ResMed Pty Ltd**
1 Elizabeth Macarthur Drive Bella Vista NSW 2153 Australia

See www.resmed.com for other ResMed locations worldwide. For patent and other intellectual property information, see www.resmed.com/ip.
AirMini is a trademark of ResMed. © 2017 ResMed. 388117/2 2017-08

ResMed.com